

Séance du 20 février 2025

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation 13 février 2025

Date d’Affichage
13 février 2025

Objet de la délibération

No 2025-100237

Travaux

**Attribution du marché pour les
travaux d’aménagements sécuritaires
Avenue de l’empereur et rue du petit
Saint-lazare**

Le vingt février deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHEMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

Absents représentés : Philippe CHEVRIOT pouvoir à Pascal POISSON, Jean-pierre SCHANG pouvoir à Romain GIRARDIN, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Karine BOCQUET, Catherine RUIZ COLLAS pouvoir à Tristan RUIZ

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Après l’exposé de Monsieur le maire expliquant la nécessité de prévoir des aménagements sécuritaires sur la route départementale avenue de l’empereur et rue du petit Saint-Lazare avant les travaux de renouvellement du tapis de la voirie réalisés par le Département,

Vu la proposition du service départemental- pôle route et mobilités- observatoire de la sécurité routière,

Vu l’avis favorable de la commission des travaux en date du 16 décembre 2024 expliquant le projet d’aménagement,

Vu la saisine des services préfectoraux du fait de la qualification de la route classée à grande circulation,

Vu la consultation lancée pour la réalisation des travaux sécuritaires,

Vu l’avis favorable de la commission des travaux en date du 18 février 2025 sur le choix de l’attribution du marché,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité des votes exprimés (1 abstention Jérémy Araqué et Romain Girardin ne prenant pas part au vote) de :

-attribuer le marché à l’entreprise Wiame VRD pour la solution résine d’un montant de 62 720,80 € HT 75 264,96 € TTC

-autoriser monsieur le maire à signer l’offre ainsi que tout document relatif à ce dossier

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250220-2025-100237-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2025

Publication : 04/03/2025



[Handwritten signature]